



Bonjour à tous,

Après le stage d'arbitrage d'hier, le bureau a une communication importante quant à l'obligation des dirigeants et des joueurs :

- Nous vous rappelons qu'il est interdit à tout joueur de pratiquer le handball **(entraînements et compétitions)** avec des lunettes rigides (non souples, même avec un élastique), des protections non souples (genoux, coudes, poignées, etc...) et des objets durs ou dangereux (barrettes, montres, bracelets, colliers, piercing, bagues, etc...)
- Tous les dirigeants et tous les arbitres doivent être vigilants à chaque fois car leur responsabilité ainsi que celle du président du club peuvent être engagées à titre personnel en cas d'accident survenu et causé par ces objets (yeux crevés, doigts cassés, oreilles arrachées, etc..).
- Vous avez instruction de ne pas accepter le joueur si celui-ci refuse d'enlever ces objets. Pour les enfants, bien faire la communication aux parents aussi.
- Un mail va être fait par ERIC pour annoncer ce communiqué à tous les contacts du club.
- Merci d'être vigilant et intransigeant.
- Ce communiqué vaut information à tous les concernés.

Le président

